

## **Tableau synthèse des orientations, objectifs et moyens d'action**

---

Orientations	Objectifs	Moyens d'action
<p style="text-align: center;"><b>1</b></p> <p><b>Améliorer et développer les systèmes de transport en soutien au commerce extérieur.</b></p>	1.1 Améliorer l'état des chaussées sur le réseau stratégique en soutien au commerce extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser en priorité les interventions sur le réseau stratégique en soutien au commerce extérieur dans la planification des projets de conservation des chaussées.</li> </ul>
	1.2 Améliorer l'état des structures du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser en priorité les interventions sur le réseau stratégique en soutien au commerce extérieur dans la planification des projets de conservation des structures, notamment les importants travaux de réfection requis sur le pont Honoré-Mercier.</li> </ul>
	1.3 Compléter le réseau autoroutier donnant accès aux marchés extérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parachever l'autoroute 30 de Vaudreuil-Dorion à Châteauguay;</li> <li>Parachever l'autoroute 30 de Sainte Catherine à Candiac;</li> <li>Parachever l'autoroute 35 vers la frontière avec les Etats-Unis.</li> </ul>
	1.4 Améliorer les liens déficients du réseau autoroutier donnant accès aux marchés extérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modifier le parcours de l'autoroute 20 : contournement de Vaudreuil-Dorion et traversée de l'Île-Perrot;</li> <li>Améliorer la fonctionnalité de l'autoroute 20 entre la sortie 105 et l'Île Charron;</li> <li>Réaménager l'échangeur Taschereau (autoroute 10).</li> </ul>
	1.5 Soutenir le transport ferroviaire et maritime.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer le transport ferroviaire par le programme d'aide;</li> <li>Appuyer le transport maritime et fluvial par le programme d'aide, le soutien au forum de concertation et des subventions <i>ad hoc</i>.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>2</b></p> <p><b>Améliorer la mobilité des personnes et des marchandises entre la Montérégie et Montréal.</b></p>	2.1 Augmenter l'utilisation du transport en commun vers la zone centrale de Montréal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimiser les équipements existants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre nos actions par des subventions découlant des programmes d'aide;</li> <li>Optimiser l'accès à la station de métro et terminus Longueuil;</li> <li>Créer de nouvelles voies préférentielles;</li> <li>Appuyer le transport en commun;</li> <li>Promouvoir un aménagement du territoire qui favorise le transport en commun.</li> </ul> </li> <li>Augmenter l'offre par de nouveaux moyens : <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager l'axe du pont Champlain;</li> <li>Soutenir la réalisation des études pour le prolongement du métro à Longueuil.</li> </ul> </li> </ul>
	2.2 Améliorer le transport des marchandises entre la Montérégie et l'Île de Montréal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parachever l'autoroute 30;</li> <li>Optimiser la capacité des liens existants.</li> </ul>
	2.3 Soutenir la mise en place de mesures visant la diminution de l'usage individuel de l'automobile vers les pôles d'emplois de l'ouest de l'île de Montréal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le regroupement des CIT;</li> <li>Contribuer à augmenter le taux d'occupation des automobiles.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>3</b></p> <p><b>Assurer l'efficacité des déplacements régionaux.</b></p>	3.1 Maintenir et améliorer certaines dessertes régionales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une liaison efficace pour les pôles de Bromont et Granby;</li> <li>Compléter les tronçons de l'autoroute 30 à l'ouest de Candiac;</li> <li>Poursuivre l'amélioration de la route 132 à l'est de Sorel;</li> <li>Améliorer l'accès à l'autoroute 10 par la route 235;</li> <li>Réaménager la route 202 entre Hinchinbrooke et l'autoroute 15;</li> <li>Faciliter l'accès et la traversée du pôle de Saint-Hyacinthe;</li> <li>Évaluer l'opportunité de remplacer la traverse Sorel / Saint-Ignace-de-Loyola par un pont;</li> <li>Procurer un soutien aux traverses fluviales.</li> </ul>
	3.2 Améliorer l'état des chaussées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Corriger les tronçons présentant des déficiences majeures;</li> <li>Corriger les déficiences mineures de l'IRI.</li> </ul>
	3.3 Améliorer l'état des structures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier les interventions en respectant un ordre de priorité pour les structures : <ul style="list-style-type: none"> <li>dont l'indice d'état structural est inférieur à 40;</li> <li>dont la capacité est insuffisante;</li> <li>en mauvais état avec des déficiences fonctionnelles sur le réseau de camionnage;</li> <li>qui nécessitent des réparations.</li> </ul> </li> </ul>
	3.4 Préserver la fonctionnalité des routes nationales et régionales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire des avis sur les schémas d'aménagement;</li> <li>Conclure des ententes avec les municipalités locales.</li> </ul>
	3.5 Intégrer les aménagements cyclables aux projets routiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'amélioration de l'accès à la station de métro et terminus de Longueuil;</li> <li>Soutenir le développement du réseau cyclable.</li> </ul>

Orientations	Objectifs	Moyens d'action
<p style="text-align: center;"><b>4</b></p> <p><b>Accroître la sécurité routière en collaboration avec les partenaires concernés.</b></p>	4.1 Contribuer à réduire le nombre d'accidents sur le réseau routier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la connaissance (technologies, mise à jour des données, outils d'analyse, partage des connaissances);</li> <li>Prévenir les accidents routiers (surveillance, approche réseau, amélioration de la route, modernisation des parcs routiers);</li> <li>Poursuivre la correction des sites potentiellement dangereux (liste de sites prioritaires, suivi des accidents mortels).</li> </ul>
	4.2 Améliorer la sécurité dans les traversées d'agglomération.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des expériences.</li> </ul>
	4.3 Améliorer la sécurité des interfaces entre les réseaux de voies cyclables et le réseau routier supérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventorier et corriger les interfaces déficientes;</li> <li>Informers les partenaires.</li> </ul>
	4.4 Améliorer la sécurité des interfaces entre les réseaux de sentiers de véhicules hors route (VHR) et le réseau routier supérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventorier et corriger des interfaces non conformes à la législation en vigueur;</li> <li>Informers les utilisateurs, les municipalités et les corps policiers.</li> </ul>
	4.5 Identifier les itinéraires routiers de transport de matières dangereuses.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'étude en cours sur le transport des matières dangereuses.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>5</b></p> <p><b>Soutenir le développement du transport collectif intrarégional.</b></p>	5.1 Contribuer à améliorer l'accessibilité par transport collectif des principaux pôles d'emplois et d'activités de la région.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procurer un soutien technique et financier;</li> <li>Collaborer au Comité transport du CRD;</li> <li>Soutenir des programmes d'aide financière à l'exploitation et aux immobilisations;</li> <li>Faciliter le regroupement des CIT;</li> <li>Soutenir des programmes d'aide à la mise en commun des services.</li> </ul>
	5.2 Contribuer à augmenter la desserte du territoire par des services de transport adapté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir des programmes d'aide au transport adapté.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>6</b></p> <p><b>Renforcer les préoccupations environnementales le long des corridors routiers.</b></p>	6.1 Préserver et mettre en valeur le paysage aux abords du réseau routier supérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une méthode d'intervention en matière de paysage en partenariat avec les municipalités;</li> <li>Gérer les abords de route de façon écologique.</li> </ul>
	6.2 Mettre en valeur les accès frontaliers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les principaux accès routiers au Québec;</li> <li>Procéder à des interventions pour la traversée d'agglomérations.</li> </ul>
	6.3 Prévenir et corriger la pollution sonore aux abords du réseau supérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures correctives en partenariat avec les municipalités;</li> <li>Émettre des avis sur les schémas d'aménagement;</li> <li>Gérer le bruit lors des travaux routiers.</li> </ul>